

Département de Maine et Loire
Arrondissement de SAUMUR
COMMUNE de BRAIN SUR ALLONNES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 novembre 2025

Convocation du 13/11/2025

Nombre de Conseillers
en exercice : 19
Nombre de Conseillers
présents : 18

L'An deux mille vingt-cinq, le dix-huit du mois de novembre à 20 heures 30, les membres du Conseil Municipal de cette commune se sont réunis au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, en session ordinaire du mois de novembre, sous la présidence de Monsieur Yves BOUCHER, Maire.

Présents : Mmes et MM. BOUCHER Yves, LEVEQUE Béatrice, LEJEUNE Jacques, PETERS Nathalie, BERGER Ludovic, CHARRIER Sophie, SCHAEFER Virginia, REIGNIER Maxime, MORICEAU Marie-Annick, BOUCHER Annick, TESSIER Dominique, GUÉRÉCHEAU-DESVIGNES Nicolas, DELAUNAY Sébastien, JAMET Amélie, CANONNE Julien, GALLARD Corine, COUINEAU Cyrille et DUDÉ Maïté.

Excusé : M. DUDÉ Guillaume

Secrétaire de séance : Mme PETERS Nathalie

DCM2025-11-128 **Rapport camping-car park – bilan saison estivale 2025 et tarifs 2026**
Acte 3.5.8 : Domaine et patrimoine – actes de gestion du domaine public

Madame l'Adjointe déléguée au loisir, au tourisme et à la culture donne connaissance au conseil municipal du rapport de la saison estivale 2025 de l'aire d'accueil de camping-car gérée par camping-car park ainsi que des tarifs 2026 proposés.





Préconisation tarifaire 2026

Aire de

Brain sur Allonnes

- **Tarif TTC pour 24h** (*hors taxe de séjour*)
 - Haute saison : **14,2**
 - Basse saison : **12,7**
- **Tarif des services pour 5h : 6€**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Prend acte du bilan de la saison estivale 2025 et valide les tarifs 2026 proposés.

Donne tous pouvoirs au Maire et aux Adjointes pour réaliser toutes opérations et signer toutes pièces relatives à l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire,
Nathalie PETERS

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Yves BOUCHER